

Quoi de neuf ?

avons effectué quelques travaux sur la toiture pour éviter que le bâtiment ne prenne l'eau et qu'il ne se détériore encore plus.

Et aussi lancé pour 2026, la fin du ravalement de façade de la salle, les travaux sont commandés.

Deux manifestations sont programmées pour 2026 :

⇒ le repas des anciens qui se tiendra le dimanche 25 janvier ;

⇒ nous aurons le plaisir d'accueillir les motards de l'association « Une Rose, Un Espoir » les 25 et 26 avril prochains, ils vous proposeront une Rose en échange d'un don de 2€ minimum afin de financer un matériel pour l'hôpital de Trévenans. Nous reviendrons vers vous avec plus d'information prochainement.

La Communauté de Communes a validé le choix de l'aménageur de l'extension de la ZAC de la Brasserie, c'est la SODEB qui a été retenue. Une consultation du public par voie électronique sur le dossier de création sera ouverte du 22 janvier au 22 février 2026.

Le projet n'est pas encore finalisé, il y aura encore des discussions avec l'aménageur et la Communauté de communes qui je l'espère prendront en compte les demandes du conseil mais aussi des habitants. Je vous engage donc vivement à participer à cette consultation.

Je remercie les employés communaux (Valérie, et Thierry) pour le travail, leur investissement, et leur disponibilité pour que notre village soit un village accueillant et des plus agréables à vivre.

Un grand merci à Valérie, elle m'a supporté pendant ces trois mandats. Bien entendu, je n'oublie pas les associations qui tout au long de l'année font vivre notre village. N'hésitez pas à les rejoindre, même si ce n'est que pour un temps très court, elles ont besoin de bénévoles et de votre soutien.

Un grand merci à tous pour votre engagement pour Lachapelle.

À l'occasion de cette cérémonie des vœux, nous avons souhaité cette année encore mettre en avant les enfants nés en 2025.

Nous avons 3 naissances. Ils ne sont que 1 ou 2 à être présent ce soir. Ils sont notre avenir.

Je pense aussi aux deux personnes qui nous ont quitté fin 2025, Janine Kauffer qui était notre doyenne, et Mme Rulofs.

Enfin je voudrais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux et sincères pour cette nouvelle année.

Que 2026 soit pour vous et vos proches remplie de joie, et que la santé vous accompagne dans tout ce que vous entreprendrez.

Votre Maire, Eric PARROT

LES DATES À RETENIR

Repas des Anciens

Dimanche **25 JANVIER 2026** à 12h30 à La Salle Communale

Elections municipales

1er Tour : Dimanche **15 MARS 2026**

2ème Tour : Dimanche **22 MARS 2026**
Bureau de vote à la Mairie

CLUB DE L'AMITIÉ : PROGRAMME 1ER SEMESTRE 2026

Les mardis à 14h :
27 janvier ; 10 et 24 février ; 10 et 24 Mars ; 14 et 28 Avril
Si rien ne change à compter du 1er Mai :
12 et 26 Mai ; 9 et 23 Juin

Contact : [Françoise LETANG 06.06.95.44.41](mailto:Francoise.LETANG@laposte.fr)

[Cotisations à l'année 8 € Adhésion à La chapelloise + 7 € pour la section « club de l'amitié »](#)

Toutes les nouvelles idées seront les bienvenues !

RAPPEL : ELECTIONS MUNICIPALES

Vous avez jusqu'au **04 février** pour vous inscrire sur les listes électorales en ligne et jusqu'au **06 février** pour vous inscrire sur les listes électorales par un dépôt en mairie.

Pour répondre à vos questions :

<https://www.info.gouv.fr/actualite/municipales-2026-comment-s-inscrire-sur-les-listes-electorales>

RAPPEL : NOUVEAU MAIL

Attention : nouvelle adresse mail pour notre commune
mairie@lachapelle-sous-rougemont.fr

Cérémonie des Vœux 2026

Mesdames, Messieurs,

Je voulais tout d'abord, vous remercier toutes et tous pour votre présence ce soir à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux. Au nom du conseil municipal nous vous souhaitons une très bonne année 2026, tous nos vœux de santé, de bonheur, de sérénité, de prospérité et de réussite pour cette nouvelle année qui commence.

Ce sera pour moi la dernière cérémonie que je présiderai.

En effet comme vous le savez peut-être déjà, je ne conduirai pas de nouvelle liste aux prochaines élections municipales, et je ne serai pas non plus présent sur aucune liste comme conseiller.

Cela fait maintenant 18 ans que je suis à votre service, un premier mandat en tant que 1^{er} adjoint et 2 mandats en tant que maire, ce fût une très belle expérience. Il y a eu des moments très agréables mais aussi d'autres beaucoup plus difficiles à gérer

Il m'est arrivé de vouloir jeter l'éponge, mais je souhaite maintenant me retirer et laisser la gestion de la commune à une nouvelle équipe qui sera en grande partie renouvelée.

J'ai essayé de faire de mon mieux en ayant toujours en tête l'intérêt général, j'ai bien sûr fait des erreurs, mais j'ai essayé d'être le plus possible à votre écoute, je n'ai pas compté mon temps, et je me suis toujours rendu disponible parfois au détriment de la vie familiale et professionnelle.

Je souhaite maintenant me consacrer à mon épouse, nos enfants, et petits-enfants, que je remercie de m'avoir laissé accomplir ces trois mandats ; cela n'a pas toujours été facile pour eux, j'ai beaucoup été absent de la maison et j'ai souvent privilégié la mairie et la Communauté de Communes.



Je voudrais profiter de ce moment pour retracer les principales réalisations des deux derniers mandats. Je commencerai par les travaux et l'aménagement de la zone de loisirs, avec le City Stade, le parcours sportif, les différents jeux pour les enfants, le coin pique-nique et le terrain de pétanque. Il y a également eu sur cette zone, la mise aux normes du terrain de foot avec son agrandissement.

Nous avons également réalisé des travaux de voirie, les aménagements des rues Jaminet et Maires Grisey, la création des trottoirs le long de la RD83, et le passage en LED de l'éclairage public sur toute la commune.

Autre lieu où de nombreux travaux ont été réalisés : la salle des associations :

- ⇒ à l'intérieur, isolation phonique et thermique, les peintures, la nouvelle cuisine, et la mise aux normes électricité et PMR ;
- ⇒ à l'extérieur, les façades, et le parking. Autre bâtiment sur lequel nous sommes intervenus, le bâtiment commerce, la réfection, l'isolation de la toiture, et changement des fenêtres.

Il y a également eu les travaux de l'église avec la réfection de la toiture et le ravalement des façades.

Mais les plus importants investissements ont été réalisés lors de ce dernier mandat.

Il y a d'abord eu l'extension de la mairie, et ensuite la réhabilitation du bâtiment mairie école qui vient de se terminer, avec la création de 5 logements qui sont depuis le 1er novembre tous occupés et qui vont permettre à la commune de toucher 41 640 € par an.

C'est 1 089 000 € HT qui auront été investis en 3 ans, nous avons été subventionnés à 50%, et nous n'avons seulement emprunté 200 000 € au début des travaux lorsque les taux d'emprunt étaient au plus bas.

Nous n'avons pas réalisé que des travaux ; nous avons participé à des appels à projets, je pense notamment :

- ⇒ à Village du Futur qui avait été proposé par la Région et qui restera je pense une très belle expérience ;
- ⇒ au procès de la route qui aura marqué les esprits. Aux futures équipes municipales de se servir du travail effectué avec les habitants, je pense notamment au document Lachapelle 2040 ;
- ⇒ aux plusieurs participations à « Festival des solutions » toujours organisé par la Région qui nous a permis, la dernière année, de réaliser le chemin de la biodiversité ;
- ⇒ à notre participation à Village d'Avenir qui est toujours en cours et qui nous permet d'avoir un suivi de l'ANCT (Agence nationale de cohésion des territoires).

Ils nous accompagnent sur le projet de la Cure et nous financent le poste de VTA (Volontaire Territorial en administration expert) occupé

par Frédéric Monin-Guenot depuis le 1er juillet pour un an.

Il travaille principalement sur deux dossiers :

- ⇒ l'aménagement de la place ;
- ⇒ le devenir de la Cure.

...mais il est aussi une aide précieuse par son expérience.

Il a également travaillé sur le PLUi, notamment la réalisation d'un guide pratique pour aider les propriétaires des maisons qui ont été indiqué comme remarquable dans le PLUi.

Nous avons également bénéficié d'un accompagnement numérique sur mesure de la part de l'ANCT, un rapport avec des préconisations nous a été remis, il pourra aussi servir à la prochaine équipe si elle le souhaite.

Nous avons aussi développé les moyens de communication, le site internet, Illiwap et la page Facebook qui nous permettent de vous tenir informé.

De nombreuses animations ont aussi ponctué la vie du Village : les fêtes des voisins, les séances de cinéma en plein air, Inside Out, les ateliers de participations citoyennes, les repas des anciens... et j'en oublie certainement.



Côté finances, la Direction Départementale des Finances Publiques a réalisé une analyse financière de la commune en 2025, sur la période 2020 – 2024. A noter que les dépenses de fonctionnement ont baissé de 11% alors que les recettes augmentaient de 19%, ce qui permet d'augmenter notre capacité d'autofinancement. La DDFIP indique dans son rapport que le niveau d'endettement par rapport aux capacités financières de la collectivité est correct.

La dette au 31 12 2024 était de 442000 €. Elle indiquait en conclusion : l'analyse du bilan fonctionnel fait apparaître une situation

saine. Le FDR (Fond de Roulement) est très supérieur au BFR (Besoin en fonds de Roulement). Il permet à la fois la couverture du décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses et la constitution de réserves pour le financement des investissements futurs.

Toutes les réalisations que ce soient travaux, animations et autres avaient comme objectif d'améliorer le bien vivre à Lachapelle.

Je voudrais remercier mes adjoints (Bernard, Céline, Marcel, David, Colette et Pierre-Claude) qui ont été à mes côtés lors de ces deux mandats, ils ont été d'une aide précieuse.

Je remercie plus particulièrement Céline pour tout son investissement, elle a beaucoup travaillé pour faire avancer le village.

Merci également à l'ensemble des conseillers qui ont permis la réalisation de tous ces projets.

Il nous faut maintenant tourner la page et en écrire une nouvelle : 2026 sera marqué par les élections municipales, nous allons devoir élire les conseillers municipaux qui siégeront pour les 6 ans à venir.

Particularité cette année c'est un scrutin de liste qui s'appliquera, vous n'aurez donc plus la possibilité de rayer ou de rajouter des noms sur la liste, sinon le bulletin de vote sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé. Le premier tour se déroulera le 15 mars, et pour ceux qui ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale, vous avez toujours la possibilité de le faire jusqu'au 04 février.

Concernant les projets à venir, l'aménagement de la place maire a été validé lors du dernier conseil municipal et la consultation des entreprises sera lancée fin janvier.

Ce projet a été scindé en plusieurs tranches fermes et optionnelles et il pourra être réalisé sur plusieurs années, 3, voir 4 années. Les dernières demandes de subvention sont en cours de finalisation, les partenaires financiers ont tous salué l'ambition du projet et sa qualité. C'est déjà 300 000 € qui sont fléchés par la Région sur ce projet. Certes il est coûteux ; l'ensemble des travaux est estimé à 900 000 € HT, ; on peut espérer un bon taux de subvention, au vu du projet, nous visons les 80 %.

Le budget et la situation financière de la commune peuvent absorber ces travaux s'ils sont réalisés sur plusieurs exercices comme pour les appartements. Je rappelle que ce projet a été coconstruit avec les habitants que je remercie pour leur participation très active lors des différents ateliers.

Le dossier du devenir de la Cure a aussi avancé, plusieurs scénarios sont proposés et le bureau d'étude qui nous accompagne est à la recherche de partenaires qui pourraient être intéressés à investir. En attendant que les deux conseils municipaux Petitefontaine et Lachapelle retiennent un projet puisque c'est un bien commun, nous